

# ECOLE DU BOHRIE

## **INFORMATIONS GENERALES (pour toutes les classes PS à CM2)**

### **COORDONNEES DE L'ECOLE**

ECOLE DU BOHRIE

19 allée René Cassin

67540 OSTWALD

[ecoledubohrie@gmail.com](mailto:ecoledubohrie@gmail.com) ecoledubohrie@gmail.com

Tél 07 49 68 17 94 (merci de ne laisser aucun message vocal) ou 03 68 00 28 40 (aucun message vocal non plus mais des SMS/texto)

COOP :

Tous les chèques seront remplis au nom de « OCCE 280 »

### **AUTRES INFORMATIONS**

#### **1) LES HORAIRES**

##### ***MATERNELLE***

ENTRE 8H00 et 8h10 (maximum), sortie entre 11h30 et 11h40

ENTRE 13H30 et 13h40 (maximum) l'après-midi, sortie entre 16h00 et 16h10

##### ***ELEMENTAIRE***

AVANT 8h15 le matin, sortie à 11h45

AVANT 13H45 l'après-midi, sortie à 16h15.

#### **2) CANTINE ET PERISCOLAIRE (site internet de la mairie, rubrique «Espace citoyen »)**

Toutes les questions/demandes relatives à la **cantine et au périscolaire doivent être adressées à la mairie d'Ostwald**

#### **3) COTISATION à la COOP DE L'ECOLE (apporter en septembre 2022)**

Une somme de 20 euros sera demandée pour chaque enfant et 15 euros pour les autres frères et sœurs.

#### **4) ASSURANCE SCOLAIRE : (apporter en septembre 2022)**

Elle est obligatoire et sera donnée à la rentrée aux enseignants (elle doit couvrir l'année scolaire 2022/2023 jusqu'au mois de juillet 2023 et doit comporter les mentions **RC** (Responsabilité Civile) et **IA** (Individuelle Accident))

#### **5) PRESENCE et PONCTUALITÉ (être présent et à l'heure chaque jour !)**

Tous vos enfants doivent absolument arriver à l'heure (avant 8h10 et 13h40 pour les maternelles et avant 8h15 et 13h45 pour les élémentaires). De même, l'école ne peut garder vos enfants après 16h00 pour la maternelle ! Il faudra sinon les inscrire au périscolaire. De plus, si jamais il vous arrive de rater le réveil, nous vous demandons d'amener vos enfants à l'école au plus vite et de ne pas leur faire manquer une demi-journée complète d'école.

Par ailleurs, dès sa première rentrée scolaire, votre enfant devra venir chaque jour d'école. *En cas d'absence non justifiée par un certificat médical, celle-ci sera considérée comme non justifiée. En cas de répétition d'absences non justifiées (à partir de 4 heures), la nouvelle procédure sera alors enclenchée : information à l'Inspection de l'Education Nationale, aux services sociaux, au procureur de la République... Votre enfant doit venir au Bohrie chaque jour d'école. Merci...pour eux.*

En cas de retard ou d'absence de votre enfant, merci d'envoyer (à partir du 1er septembre 2022) un courriel (coledubohrie@gmail.com) en précisant, le nom, le prénom, la classe et le motif de retard ou d'absence).

## 6) FOURNITURES SCOLAIRES/MATERIEL

**MATERNELLE** : les listes seront transmises aux parents (par mail et via le cahier de vie)

**ELEMENTAIRE** : l'équipe enseignante se charge des achats de la plupart des cahiers, feuilles...pour un montant de 40€ (par chèque « OCCE 280 »). Une liste avec le reste des petites fournitures sera transmise aux parents rapidement.

## 7) COMMUNICATION avec l'école et les enseignant(e)s

Vous trouverez ci-dessous la répartition des classes ainsi que les noms, prénoms et adresses mails de tous les enseignants de l'école.

<b>MATERNELLE</b>		
<b>PS</b>	Mme HURST (Salle 4)	eb.isabellehurst@gmail.com
<b>PS/MS</b>	? (salle 2)	?
<b>PS/MS/GS</b>	Mme FRITIG (temps partiel) (Salle 3)	eb.psmgs@gmail.com
<b>PS/GS</b>	Mme MASSON (3j) // (salle 1)	jr.massonisabelle@gmail.com
<b>ELEMENTAIRE</b>		
<b>CP</b>	Mme FALIU (3j) //	aurelifaliu@outlook.fr
<b>CP/CE1</b>		
<b>CE1</b>	Mme SPERNER	maitressejuliette.sperner@gmail.com
<b>CE2</b>	Mme PRUNIAUX	pruniaux.manon@gmail.com
<b>CM1</b>	Mme DELPORTE-PEBAY	maitresse.lenadelp@gmail.com
<b>CM2</b>	M CORBE dir. (50%) // M SEFERIAN	coledubohrie@gmail.com eb.seferian@gmail.com

Pour les classes à doubles niveaux, nous essaierons avant les vacances d'été (si possible) de vous informer de la classe dans laquelle votre enfant sera scolarisé. Mais il n'y aucune certitude...

## RELATIONS PARENTS/ECOLE/ENSEIGNANTS

Encore une fois, même si la très grande majorité des parents sont corrects, nous vous rappelons que nous sommes tous des modèles pour vos enfants et que nous devons nous comporter respectueusement. Merci de ne pas crier, élever le ton ou manquer de considération avec chacun d'entre nous. Nous ferons bien évidemment la même chose avec vous tous. Il en va de même avec vos enfants et les adultes (enseignants, AESH...)

# ECOLE DU BOHRIE

## LA MATERNELLE

### PROPRETE

Il est impératif que vos enfants, nés en 2020 et arrivant pour leur première rentrée scolaire, soient propres (sans couche dans la journée) au 1er septembre. En effet, c'est une surcharge de travail considérable pour les ATSEMS qui ont besoin de ce temps-là pour s'occuper de l'ensemble des élèves. Merci

### SIESTE

La salle de sieste ne pouvant accueillir qu'environ 15 enfants, elle est réservée en priorité à ceux dont les deux parents travaillent. Merci de nous adresser une attestation de l'employeur avec les jours et les horaires de travail.

### VETEMENTS

Merci de marquer tous les vêtements de vos enfants.

### DIVERS

Les doudous sont autorisés pour les enfants nés en 2020 (pas les autres) et les tétines aussi...jusqu'à fin octobre.

Petits jeux en provenance de la maison (jouets, cartes Pokemon...) INTERDIT de les apporter à l'école.

### HORAIRES/RAPPELS

Il faut obligatoirement ***amener vos enfants avant 8h10 le matin et 13h40 l'après-midi et chercher votre enfant à 11h40 au plus tard le matin et 16h00 l'après-midi.*** Les maîtresses et Atsem ne sont pas là pour garder vos enfants...sinon il faut trouver une solution avec le périscolaire (et la mairie). *Merci pour votre compréhension.*

### ORGANISATION DE LA RENTRE DES MATERNELLES

1. ***Affichage des classes et des listes d'élèves*** sur les portes vitrées de l'école et sur le site internet dès le jeudi 30 août
2. ***Visite de l'école ENVISAGEABLE*** pour les nouveaux élèves de PS (Petite Section) nés en 2020 le jeudi 31 août ou le vendredi 1er septembre... Voir directement avec l'enseignant(e) de la classe de votre enfant.
3. ***Rentrée des élèves de PS (Petite Section)*** nés en 2020...le lundi 4 septembre et le mardi 5 septembre à **10h00** (mais 8h00 pour les autres élèves de MS et GS)
4. Le lundi 4 septembre et le vendredi 5 septembre à 8h00 et 13h30 les enfants (MS et GS) pourront être amenés au portail des maternelles. Mais les sorties à 11h30 et 16h00 se feront dans les classes pour tous les élèves (PS MS GS) de façon à prendre un peu de temps avec les parents et pouvoir échanger avec les enseignants.

# ECOLE DU BOHRIE

## L'ELEMENTAIRE (du CP au CM2)

### FOURNITURES SCOLAIRES

- 1) Les enseignants des classes élémentaires du Bohrie prennent à leur charge les achats de fournitures du domaine de la papeterie : cahiers, feuilles... (40€ demandés pour chaque élève) 2) La liste des autres fournitures vous sera fournie prochainement par courriel...
- 3) A cela il vous faudra ajouter un agenda (pas un cahier de texte !)
- 4) Il vous faudra vérifier l'état et le stock de fournitures scolaires tout au long de l'année pour éviter que votre enfant ne manque de matériel.

### LIVRES /FICHIERS

Tous les livres de l'école sont mis gratuitement à disposition de vos enfants. Ils ne peuvent rester à la maison et devront être rendus en parfait état. Si ce n'est pas le cas, le livre sera facturé à la famille. Les fichiers CP et CE1 (dans lesquels vos enfants pourront écrire, dessiner...) vous seront vendus et appartiendront à vos enfants.

### DEVOIRS

Ils seront donnés régulièrement à vos enfants. Il est important qu'ils les fassent :

- parce que ce sont souvent des exercices de révision
  - parce qu'ils vous permettent de voir ce qu'ils font en classe et comme vos enfants travaillent
- Si ceux ne sont pas faits le jour des corrections en classe, vos enfants ne seront pas punis mais ils devront les faire dans la journée (récréations, pauses de midi...).

### SORTIES/PARENTS

Normalement (s'il n'y pas de retour du Covid), les classes seront amenées à sortir à la demijournée, à la journée pour des activités d'EPS, culturelles, éducatives...

Pour chacune d'entre elles, les enseignants auront besoin de vous les parents pour accompagner les élèves. Nous vous solliciterons régulièrement et vous remercions de vous rendre disponibles. Nous vous remercions par avance. Les sorties ne pourront pas se faire sans vous.

### EPS (sport et parents)

Par ailleurs, certaines activités nécessitent des parents AGRÉÉS...c'est-à-dire des parents qui ont obtenu un agrément pour **la piscine, le vélo, la patinoire, le ski**...

Comment obtenir cet agrément ? C'est tout simple, généralement, une seule formation durant 1h30/2h suffit...nous vous les proposerons en début d'année scolaire.

## **CLASSES DE DECOUVERTE (classes d'élémentaire)**

On vous propose d'échanger avec les enseignants lors de la réunion de rentrée « parents/profs » pour étudier la possibilité d'en prévoir une...mais il n'y aucune obligation.

Info prix : un jour en classe de découverte =	environ 50/60 €/jour
Transport/enfant (selon le lieu) =	environ 50/70 €/enfant
Exemples : 3 j de classe de découverte =	environ 200/250 €/enfant
1 semaine de classe de découverte =	environ 350 à 400 €/enfant

## **GOUTERS**

Ils sont interdits à l'école sauf si ce sont des fruits ou des légumes (nature, sans emballage...) donc pas de pompote, ni de gâteaux, bonbons...chewing-gum...